

Dans le cadre du Plan France Relance, la FEDOM et Bpifrance signent une convention de partenariat afin de renforcer leur coopération au bénéfice des entreprises ultramarines



Au cours de sa 35^{ème} Assemblée Générale le 26 mai dernier, la Fédération des Entreprises des Outre-Mer (FEDOM) a signé une convention de partenariat avec Bpifrance, opérateur majeur du Plan de Relance lancé par l'Etat en 2020. Cette coopération a pour objectif de croiser leurs expertises, leurs réseaux ainsi que leurs modes de travail et d'interventions pour soutenir la croissance durable, l'emploi, la compétitivité et le rayonnement des entreprises ultramarines.

La convention structure un cadre d'échange d'informations ainsi que la mise en place d'actions communes de communication. Elle permet également la sensibilisation des entreprises et fédérations membres de la FEDOM aux outils mis à leur disposition par Bpifrance, dans une logique de proximité via ses implantations régionales.

Elle s'articule autour de quatre priorités :

- Prendre en considération certains effets de la crise sanitaire liée au Covid-19 et de ses conséquences économiques et sociales sur les territoires d'Outre-mer. L'action commune sera alors inscrite dans le cadre des mesures de relance définies en concertation avec l'Etat ;
- Favoriser et promouvoir les dispositifs et les actions ayant pour objectif de renforcer l'attractivité des Outre-mer ;
- Soutenir les initiatives, les dispositifs ou les actions favorisant le développement des territoires ultramarins et la compétitivité de leurs entreprises avec une approche durable pour réussir les transitions énergétique, écologique et numérique ;
- Favoriser la connexion des entreprises des Outre-mer avec le reste du monde, notamment par le déploiement de la société numérique.

Cette convention-cadre se déclinera en projets de collaboration concrète, en lien avec les missions et le programme d'actions de la FEDOM d'une part et des outils mis en œuvre par Bpifrance d'autre part.

Pour **Dominique CAIGNART, Directeur du Réseau Outre-Mer chez Bpifrance**, « *L'ambition commune de Bpifrance et de la FEDOM est de soutenir les entreprises ultramarines dans cette crise du Covid-19 en leur*

apportant les outils nécessaires au développement de leur croissance. Ce partenariat s'inscrit pleinement dans le Plan France Relance visant à redresser rapidement et durablement l'économie française. »

Jean-Pierre PHILIBERT, Président de la FEDOM, se félicite de la proximité accrue que ce partenariat générera entre les entreprises et les antennes de Bpifrance, qui contribuera à l'optimisation des outils déployés.

Contacts presse :

Bpifrance

Juliette Fontanillas

Tél : 01 42 47 97 61

Mail : juliette.fontanillas@bpifrance.fr

FEDOM

Tél : 01 45 67 21 63

Mail : contact@fedom.org

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr – www.presse.bpifrance.fr

Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

A propos de la FEDOM

Créée en 1986, la Fédération des Entreprises des Outre-mer (FEDOM) œuvre au développement économique et social des territoires français d'Outre-mer, à travers ses recherches, études, actions d'information et accompagnements techniques.

Elle regroupe les organisations patronales de tous les territoires français d'Outre-mer, ainsi que les entreprises de toute taille y évoluant.

Sa mission principale consiste à promouvoir la dimension ultramarine de la France et à soutenir le développement économique de ces territoires en veillant aux intérêts de leurs entreprises, en particulier dans les évolutions législatives et réglementaires qui les concernent.

www.fedom.org /  @LA_FEDOM